

DÉLIBÉRATION n° 2019/03/12-01
Compte financier 2018

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 12 mars 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-12 46 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Vu les documents comptables présentés au Conseil d'administration

Article 1: approbation du compte-financier

Le conseil d'administration arrête **par 31 voix pour et 3 voix contre** les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 6253 ETPT sous plafond
- 1153 ETPT hors plafond
- **866 062 451 € d'autorisations d'engagement dont :**
 - 509 036 449 € en personnel
 - 246 820 050 € en fonctionnement
 - 110 205 952 € en investissement
- **668 915 204 € de crédits de paiement dont :**
 - 508 908 635 € en personnel
 - 99 612 609 € en fonctionnement
 - 60 393 960 € en investissement
- 676 435 778 € de prévisions de recettes
- 7 520 574 € de solde budgétaire
- + 16 671 891€ de variation de trésorerie
- 7 922 738,86 € de résultat patrimonial
- 20 802 383 € de capacité d'autofinancement
- 32 907 903 € de variation de fonds de roulement

Les résultats consolidés 7 790 320 €

Le fonds de roulement consolidé 41 744 130 €

Article 2 : approbation du résultat

Le Conseil d'administration décide d'affecter **par 31 voix pour et 3 voix contre** le résultat à hauteur de 7 922 738,86 € de la manière suivante :

	Résultat	Affectation
Université Budget principal	7 639 912,37	Réserves
CNFM (Centre National de Formation en Micro Electronique)	- 12 304,68	Réserves
IECJ (Institut Interuniversitaire d'Etude et Culture Juives)	17 229,92	Réserves
Fondation Amidex	55 363,78	Réserves
Fondation Iméra	99 711,15	Réserves
SIUMPPS (Service Interuniversitaire de Médecine préventive et de promotion de la santé)	207 633,35	Réserves
PLAN CAMPUS	- 84 807,03	Report à nouveau débiteur
TOTAL	7 922 738,86	

Article 3 : Intégration dans les réserves des reports à nouveaux

Le Conseil d'administration décide d'affecter **par 31 voix pour et 3 voix contre l'intégration dans les réserves des Reports à nouveaux** à hauteur de 2 067 725,93€, de la manière suivante :

	RAN	Affectation
Université Budget principal (compte 110: report à nouveau créditeur)	2 401 204,23	Réserves
Université Budget principal (compte 119: report à nouveau débiteur)	- 62 853,30	Réserves
Fondation Iméra (compte 119: report à nouveau débiteur)	- 270 625,00	Réserves
TOTAL	2 067 725,93	

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et le bilan sont annexés à la présente délibération.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents : 25

Représentés : 9

Fait à Marseille, le 12 mars 2019


Yvon BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université

